



OR 1163/29

CONFIDENTIEL

Genève, le 15 mai 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Rabat

Destinataires principaux : Cab - SG
CC : MD - DG8.1 - DG8.3

Objet : Entretien avec Mme Pillay au sujet de sa prochaine rencontre
avec Abdelaziz.

Réf : M/F n° 1140 du 14 mai 2013.

Comme suite à mon fax cité en référence, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu, cet après-midi, à ma demande, un long entretien avec Mme Navanethem Pillay, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, consacré exclusivement à sa prochaine rencontre avec le dénommé Mohamed Abdelaziz.

Après avoir développé tous les éléments cités dans mon fax d'hier et insisté sur l'opposition du Maroc à une telle rencontre, Mme Pillay m'a répondu ce qui suit :

* Je vais effectivement rencontrer M. Abdelaziz en tant que « chef de parti ». Je ne le connais pas et je ne sais pas à quelle date je vais le voir, le 23 ou le 29 mai.

* Mon Cabinet a tenu à préciser les termes de cette rencontre avec la représentante d'Abdelaziz à Genève : il sera reçu en sa qualité de SG du polsario.

* Si jamais il veut discuter en tant que chef de la « rasd », je lui signifierai qu'il ne peut pas être reçu à ce titre là.

* J'écouterai ce qu'il a à me dire et je discuterai avec lui exclusivement de la situation des droits de l'Homme où il vit, c'est-à-dire les camps de Tindouf.

* Je ne débâterai pas avec lui de la situation des droits de l'Homme au Sahara. Je ne fais pas de politique et ce qui se passe au Sahara relève du SG de l'ONU.

* Je n'ai rien à lui dire sauf qu'il devra coopérer avec le processus politique.

* Je ne permettrai aucune prise de photo avec lui et je ne ferai aucune déclaration à la presse au sujet de cette rencontre, car ce n'est pas moi qui ai demandé à le voir.

* Le contenu de l'entretien sera communiqué immédiatement au DPKO et DPA.

* La question du Sahara est complexe et difficile à régler. Si elle était facile, elle aurait déjà été résolue. C'est pourquoi je ne veux pas être un bouc émissaire pour la compliquer davantage.

* Je suis uniquement en charge des droits de l'Homme et à ce titre, s'il y a des questions sur les droits de l'Homme au Sahara, je les discuterai avec le Maroc dans le cadre du dialogue traditionnel institué entre nous deux.

* Si le polsario me fait attribuer quelque chose que je n'aurais pas dit, je le démentirais par communiqué officiel.

Par la suite, je lui ai demandé de recevoir une délégation des originaires du Sahara qui ont fuit les camps de Tindouf afin qu'elle puisse écouter l'autre son de cloche de la situation et lui permettre également de démontrer qu'elle est attentive aux préoccupations et aspirations des sahraouis vivant dans les Provinces du Sud du Maroc. Elle a accepté le principe en me précisant que le timing dépendra de son agenda ce jour là.

Elle conclut en me déclarant : « dites à vos autorités Gouvernementales au Maroc que je ne cherche pas à m'immiscer dans la question du Sahara qui relève du SG de l'ONU. Je ne ferai aucune déclaration publique et ne prendrai aucun engagement qui serait de nature à gêner le Maroc. Je n'entrerai pas non plus avec le Polisario dans la discussion sur aucun engagement de sa part sur sa coopération avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme, car ils sont réservés aux seuls Etats membres de l'ONU ».

A la sortie de son bureau, elle m'a prié de transmettre ses chaleureuses salutations à M. le Ministre et ses vifs remerciements pour l'engagement qu'il lui a fait concernant le renouvellement de la contribution volontaire au titre de l'année 2013. Ce qui va lui permettre d'exécuter plusieurs projets en faveur de la promotion et la protection des droits de l'Homme dans le monde.

Remarques :

* L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère franche et chaleureuse.

* La Haut Commissaire semble être gênée d'avoir pris une décision qui irrite le Maroc. Elle a, contrairement à ses habitudes, fait référence à plusieurs reprises au DPKO et DPA.

* A l'évidence, la stratégie que j'ai élaborée pour contenir l'impact de cette rencontre et verrouiller l'entourage de Mme Pillay a bien marché.

* L'allusion qu'elle fera immédiatement un compte rendu sur cette rencontre au DPKO et au DPA confirme l'information qu'ils sont derrière l'initiative de recevoir Abdelaziz.

* Son insistance à rappeler qu'elle ne fait pas de politique révèle sa prise de conscience du piège qui lui a été tendu et de son souci de l'éviter.

* Elle a insisté, à plusieurs reprises, sur les bonnes relations avec le Maroc et déclaré sa pleine satisfaction pour son ouverture sur les Procédures spéciales, le bon déroulement des visites de ses dernières dans notre pays et son engagement à mettre en œuvre leurs recommandations.

* L'acceptation de recevoir une délégation marocaine a été immédiate et sans hésitation.

* Au moment de la finalisation de ce compte rendu, le Cabinet de Mme Pillay vient de m'informer qu'elle recevra la délégation marocaine le 30 mai à 9h du matin. Le dénommé Abdelaziz sera reçu en fin de journée le 29 mai. Je poursuivrai mes contacts pour que la délégation marocaine soit reçue le même jour que le séparatiste.

T. haute considération



L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILAË

